

STAGE DÉBUT DE CARRIÈRE

pour les EFS, T1 à T5

JEUDI 20 JUIN

9h -16h ESPE Maxéville



SNUipp - FSU 54

- ⇒ pour **comprendre ma carrière** (promotions, permutations, mouvement, fiche paie, CAPD...)
- ⇒ pour **connaître mes droits** (temps partiel, formation, congés,...)
- ⇒ Focus 2019 : les **élèves à besoins particuliers** (quelles réponses pédagogiques et institutionnelles?) et les **projets de loi Blanquer et fonction publique** (quelles conséquences sur l'école et mon métier?)

En présence d'un membre du SNUipp national et de Sophie et Isabelle du SNUipp FSU 54.

Venez échanger, poser vos questions, vous informer sur votre métier, réfléchir à des **perspectives** individuelles et collectives.

Ouvert aux syndiqué.es et non-syndiqué.es.

*Demande d'autorisation d'absence à faire **au plus tard le 20 mai** auprès de votre IEN comprenant une lettre (modèle au dos ou à télécharger sur le site du SNUipp FSU 54) à joindre au formulaire de demande d'autorisation d'absence **exceptionnelle** (site de circonscription).*

Pour les EFS, demande d'absence à faire au bureau G27 avant le 20 mai.

Possibilité de prendre le repas à la cantine de l'ESPE contre une participation de 5€.

Nous avons droit à 12 jours de formation syndicale par an (les stagiaires aussi).

Participez et parlez-en à vos collègues!

**NOM, Prénom
Fonction et poste
Etablissement**

À Madame l' Inspectrice d'Académie -
Directrice Académique
des Services de l'Education Nationale
du département de Meurthe et Moselle
S/C de
M., Mme l'IEN de



Madame l'Inspectrice d'Académie – DASEN,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé

le jeudi 20 juin 2018

pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à **l'ESPE de Maxéville**.

Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp de Meurthe et Moselle sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

Je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie - Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, en mon attachement au service public de l'Education Nationale.

A, le

Signature :

Suivez l'actualité :

- ⇒ sur le **site** du SNUipp54 : 54.snuipp.fr
- ⇒ sur notre page **Facebook** : [Snuipp.meurtheetmoselle](https://www.facebook.com/Snuipp.meurtheetmoselle)
- ⇒ sur le site national des « débuts de carrière » : neo.snuipp.fr

Contactez-nous :

- ⇒ 51 rue de Metz, 54 000 Nancy
- ⇒ 03 83 95 12 02
- ⇒ snu54@snuipp.fr

COUPON REPONSE à renvoyer au SNUipp 54 (51 rue de Metz 54000 Nancy) ou à recopier dans un e-mail.

Je souhaite participer : Nom

école

Coordonnées (e-mail et tél)

Si tu souhaites du co voiturage, indique depuis quel lieu :

Je ne peux pas participer mais je souhaite recevoir les informations du SNUipp54-FSU par e-mail.

Questions éventuelles (carrière...) :

.....
.....
.....